



# Le devoir de traduction. Pourquoi traduire un roman zoulou

Michel Lafon

► **To cite this version:**

Michel Lafon. Le devoir de traduction. Pourquoi traduire un roman zoulou. French Studies in Southern Africa, AFSSA, 2014, Ecrire et publier en Afrique francophone. Enjeux et perspectives, 44 (2), pp.190 - 214. <halshs-01098428>

**HAL Id: halshs-01098428**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01098428>**

Submitted on 24 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Le devoir de traduction. Pourquoi traduire un roman zoulou

Michel Lafon (Université de Pretoria)

---

## Abstract

*A propos the translation from Zulu to French of Mathews Mngadi's debut novel Asikho ndawo bakithi (We are done with, people), the paper argues in favour of translation of literature written in African vernacular languages, and dismisses its perception as mere didactic literature. In post-apartheid South Africa, its capacity of bearing witness to issues central to the life of Black people cannot be overestimated. Asikho, among other texts, centers on the lack of accommodation in townships for ordinary black people and the attending miseries and purposeless violence visited upon them as a consequence, culminating in the destruction of entire families and the negation of the social ethos as they find themselves at the mercy of slum lords. The author places the blame squarely on Apartheid selfish policies, not shying away though from denouncing misguided political lines among Black people. The strength of this testimony largely outweighs a somewhat artificial register which still reflects the purist norms set by the erstwhile language boards, making the text at times a challenge for today's readers. Translating, it is argued, is a condition for creative writing in African languages to proceed, and can be a trigger to innovate, so as to reach out to the potential 'born-free' readership.*

**Keywords** : African language literature ; isiZulu ; South Africa ; apartheid ; civil war ; 1980's ; Durban

**Mots Clés** : Littérature en langues africaines ; le zoulou ; Afrique du Sud ; apartheid ; guerre civile ; années 1980 ; Durban

Dans cet article, je me propose d'examiner les raisons sous-jacentes à la traduction que j'ai menée d'un roman zoulou, en l'occurrence *Asikho ndawo bakithi*, de Mathews Mngadi, publié en 1996 (Mngadi 1996)<sup>1</sup>. Pourquoi traduire un roman d'une langue africaine, et spécialement sud-africaine, vers le français ? Cette question peut se dédoubler. D'une part, pourquoi traduire du zoulou ? De l'autre, pourquoi un sociolinguiste entreprend-il une telle traduction ? Enfin, pourquoi ce type de roman en particulier ? Une réponse extensive nous amène à examiner, brièvement, les dimensions historique, sociale, politique et linguistique de la littérature romanesque écrite en langues sud-africaines. Je n'entrerai pas ici dans une analyse du roman en question, aspects que je réserve pour un autre article, non plus que dans les modalités techniques de ce travail.

### **Essai de définition du champ**

Tout d'abord un point de définition. Contrairement sans doute à ce que voudrait le politiquement correct, je n'assimile pas oral et écrit et ne vois pas de l'écrit dans ce qui n'en est pas, non pour établir une hiérarchie qui n'a pas lieu d'être mais pour constater des spécificités, liées, ce me semble, au médium, spécificités finalement définitives de l'objet même. Cela exclut également les représentations symboliques et/ou iconiques. Je ne suis concerné ici que par la littérature écrite, laquelle implique ce qu'il est convenu d'appeler littéracie, entendue comme la capacité socialement partagée d'encoder et décoder la langue parlée pour aboutir à sa représentation écrite, manifestée dans des textes capables, par hypothèse, d'exprimer l'intégralité de l'expérience

---

<sup>1</sup> La traduction devrait sortir chez Anibwe, Paris, courant 2014 (<http://www.anibwe.com/>).

humaine, autant du moins que l'oral le peut<sup>2</sup>. La littérature écrite se définit alors comme un texte pensé pour l'écrit, dont l'écrit a été la manifestation originale, première sinon unique. Sont exclus par là-même les recueils renvoyant à la tradition orale – poésie de louange, contes, devinettes, récits historiques, mythes cosmologiques, etc. – qui, en Afrique et ailleurs, ont de longue date intéressé missionnaires, voyageurs, administrateurs chercheurs et étudiants et dont moult ont été transcrits et traduits, avec plus ou moins de bonheur (Chinweizu, Onwuchekwa & Ihechukwu 1980 : 84). Contrastent ainsi fort justement littérature écrite, pour laquelle le document central est le texte lui-même et orature où c'est la performance qui est centrale. Même lorsque la transcription d'un texte oral a été remaniée en fonction du médium écrit, ce texte relève, à mon sens, d'un autre registre.

### **Paucité des traductions romanesques de langues sud-africaines**

La traduction d'une œuvre littéraire, de toute langue vers toute autre, est légitime. Comment apprécier autrement les littératures de l'infinité des langues dont on n'est pas, sinon locuteur natif, du moins locuteur de bon niveau, souvent par apprentissage scolaire ?

Pourtant, on constate que, pour ce qui est des langues africaines d'Afrique du Sud (désormais langues sud-africaines)<sup>3</sup> en tous cas, relativement peu d'écrits originaux dans l'acception ci-dessus,

---

<sup>2</sup> Graff (1987a, 1987b) démontre à propos des sociétés occidentales que la perception de la littéracie est liée au contexte socioculturel, soit au moment historique, et qu'elle a varié dans le temps et l'espace.

<sup>3</sup> *Stricto sensu* « langues sud-africaines » devrait inclure aussi afrikaans et anglais, voire gujurati et hindi. Il importe toutefois d'établir un distinguo entre langues indigènes et langues d'origine allogène, ici européenne ou indienne ; j'emploie « langues sud-africaines » spécifiquement pour les premières.

notamment de romans, ont été traduits, et encore moins de la période récente. Cela est regrettable car ces textes, comme d'ailleurs l'ensemble des littératures africaines d'expression française, anglaise ou portugaise, offrent souvent une vue subtile, de l'intérieur, du quotidien de sociétés minées par le colonialisme et ses succédanés et portent témoignage des adaptations ingénieuses à un état durement subi. En outre, compte-tenu du rôle que jouent sur le continent les langues européennes, il n'y a pas pénurie de traducteurs potentiels. Comment la rareté des traductions s'explique-t-elle ? Deux facteurs viennent à l'esprit : la relative ignorance de l'existence de ce corpus, et surtout la piètre réputation dont il souffre. Gérard l'indique sans détour : « Très souvent, c'est une littérature d'instituteurs faite pour des écoliers [dont] les représentants témoignent de plus de bonne volonté que de talent » (Gérard 1976 : 152). Même si cette critique, pour ce qui est des langues sud-africaines du moins, ne paraît pas entièrement infondée (Maake 2000 : 128), elle doit être nuancée. Pour en faire justice, il importe de situer la littérature écrite d'Afrique du Sud dans son contexte socio-historique. Un écrivain contemporain en langues sud-africaines se situe en effet en aval d'un long parcours, inscrit dans l'histoire tourmentée du pays, et qui se trouve en outre à un tournant<sup>4</sup>.

### **Bref aperçu historique de la littérature en langues sud-africaines**

Si l'on décompte les pratiques scripturaires de l'Éthiopie ainsi que les écrits *ajami* d'Afrique occidentale et orientale, qui sont restées, comme le remarque Gérard (1976 : 150) aux franges du continent, tout en secrétant des problématiques *sui generis*, l'Afrique noire dans son ensemble ne disposait pas avant la

---

<sup>4</sup> Pour l'histoire de l'Afrique du Sud, on peut se reporter à Fauvelle-Aymar (2006) qui traite d'ailleurs amplement de l'histoire littéraire. Sur la politique linguistique en général, voir (Lafon 2004).

colonisation de culture écrite, du moins dans l'acception traditionnelle du terme. Le sociolinguiste sud-africain Neville Alexander suggère d'ailleurs que cela ne saurait avoir été étranger à l'ampleur de l'emprise de la domination culturelle occidentale (Alexander 2000 : 10). Pour autant, loin de clichés qui, il est vrai, commencent à se faner, la littérature écrite en langues africaines n'est ni exceptionnelle ni uniquement de facture contemporaine. Certaines langues en montrent une tradition déjà ancrée. Nous cantonnant, comme il a été dit, à l'écrit en caractères latins, ce sont essentiellement l'actuelle Tanzanie (ci-devant Afrique de l'Est allemande), le Nigeria en Afrique occidentale et l'Afrique du Sud qui viennent à l'esprit<sup>5</sup>. Leur histoire présente des spécificités nationales dues à une conjonction accidentelle de facteurs, pas toujours identiques d'un territoire ou d'une zone à l'autre, essentiellement l'action éducative des missionnaires et des pouvoirs coloniaux, d'une part, et les héritages propres, de l'autre<sup>6</sup>.

### *La période missionnaire*

Dès la prise de possession britannique en 1806 de ce qui deviendra l'Afrique du Sud<sup>7</sup>, les missionnaires, en majorité protestants qui s'installèrent, s'attachèrent à instrumentaliser les langues, c'est-à-dire, outre les identifier, les décrire et les classer, créer des alphabets et des systèmes d'écriture pour

---

<sup>5</sup> Depuis Gérard (1976), cette littérature a fait l'objet de diverses études. Ricard (2004) traite de son émergence. Garnier et Ricard (2006) envisagent spécifiquement l'émergence du roman.

<sup>6</sup> Par éducation, bien entendu, on n'entend pas uniquement éducation scolaire. Mais, pour ne pas impliquer la littéracie, les pratiques établies de longue date par les communautés africaines ne nous concernent pas ici.

<sup>7</sup> Sous la période hollandaise, l'action des missionnaires dans ce domaine peut être considérée comme négligeable, même si les bases de la littéracie en xhosa avaient été posées par Van der Kempt (Cuthbertson 1989) et (Elbourne 1991).



traduire Bible et autres textes à visée prosélyte. Ils encouragèrent aussi la production écrite parmi les noyaux de convertis qui gravitaient autour des missions. L'action des missionnaires était intéressée. Il s'agissait pour eux de disposer de textes linguistiquement authentiques pour fonder un enseignement de, et en, langue. Le roman leur paraissait un genre particulièrement approprié car pouvant aisément être tourné de façon édifiante, à la manière du fameux roman allégorique de Bunyan traduit dans de nombreuses langues du monde (Gérard 1976, 151 ; Hofmeyr 2004), et également parce que le roman était vu comme caractéristique de la société bourgeoise européenne qu'ils ambitionnaient d'universaliser. À l'instar de ce qui se passait en Europe, les romans étaient souvent publiés en feuilletons dans la presse. Pendant longtemps, grâce au monopole des presses d'imprimerie qu'ils détenaient, les missionnaires furent à même d'imposer leurs vues et de contrôler toute publication quant à son contenu, sinon sa forme. Pour recevoir l'imprimatur, les textes devaient exprimer les valeurs de la morale chrétienne telle qu'ils l'entendaient, ou du moins, ne pas paraître en contradiction avec celle-ci. Des ouvrages, sinon des talents, de grande valeur en furent victimes, en témoigne l'extraordinaire *Shaka* de Mofolo, écrit en sotho en 1910 mais gardé sous le coude pendant une quinzaine d'années par les responsables de la Mission évangélique de Paris pour ne pas refléter les idéaux chrétiens. Lorsque l'un d'entre eux prit sur lui de le publier, bravant la pusillanimité de ses collègues, et malgré les coupes sévères qui avaient été pratiquées, une controverse s'ensuivit (Couzens 2003 ; Sévry 2009 : 80). Ce retard eut raison semble-t-il de la patience de l'auteur qui quitta la mission et remisa définitivement sa plume. Pourtant, une fois publié, preuve s'il en est de sa qualité, *Shaka* devait connaître plusieurs éditions successives locales, avant que des traductions en anglais en 1931 puis en français en 1940 ne lui assurent une renommée internationale, en en faisant l'une des œuvres emblématiques de la période, contribuant puissamment à la construction du mythe de

Shaka (Sévry 1991). La littérature écrite en xhosa connut aussi son enfer, les presses de Lovedale contrôlées par la Glasgow Mission Society se montrant d'une rigueur inflexible. En pâtirent en particulier l'auteur xhosa Mqhayi et le romancier et politicien sotho Sol Plaatje (Sévry 2009 : 27). Nous ne connaissons jamais les chefs-d'œuvre qui, peut-être, furent ainsi étouffés, d'autant plus que certains textes, qui échappèrent aux censeurs mais qui furent publiés de façon confidentielle, n'ont pas été conservés (Oppland 2006). Pour autant, l'écrit en zoulou ne paraît pas avoir souffert de la même manière. Certes, l'un des premiers textes authentiques, rédigé dès le début du XX<sup>ème</sup> siècle, dut attendre 1922 pour se voir publié (Fuze 1979) et il ne le fut que grâce à l'intercession de l'une des filles de l'évêque Colenso, farouche défenseur au XIX<sup>ème</sup> siècle de l'intégrité du royaume zoulou (Guy 2002). Mais il semble que ce retard ait davantage à voir avec le climat politique agité à la suite de la « rébellion » de Mbambatha de 1906, qu'avec une censure *ad hominem*.

Dire que l'existence de ces littératures écrites en langues africaines est due largement à l'action des missionnaires n'est pas nier que les textes alors produits s'enracinaient souvent – comment aurait-il pu en être autrement ? – dans des traditions et des pratiques culturelles endogènes pré- et co- existantes. Cet héritage a été souvent souligné, comme l'illustre le titre même de l'ouvrage de Msimang *Folktale Influence on the Zulu Novel* (1986). Les romans de cette période écrits en langue africaine se trouvent ainsi à la confluence de deux traditions<sup>8</sup>. Sans doute cela

---

<sup>8</sup> Pour une étude spécifique des prémices des littératures en langues sud-africaines, voir Ntuli & Swanapoel (1993). La somme de Sévry (2009) tout comme celle plus ancienne de Chapman (1986) présentent de façon extensive la littérature de ce pays voire de la région dans une perspective inclusive, tant pour ce qui est des langues, puisqu'y figurent de plein droit anglais et afrikaans à côté des langues africaines, que pour les registres, puisque incluant, pour ce qui est des langues africaines, la littérature orale.



explique-t-il la prépondérance pour le zoulou de récits historiques, tels Fuze déjà cité ou le roman historique de Dube, *UJeje, Insila kaShaka (Jeje, le valet de Shaka)*, paru en 1930, traduit en 1951 (Dube 2008). Maake considère pourtant que la littérature en langues africaines naquit *en dépit des* missionnaires plutôt que grâce à eux (Maake 2000 : 135). Sans doute est-ce là un point de vue trop tranché. Ces ébauches constituent finalement les prémices d'une véritable pratique littéraire endogène, qui relève de la part de ses auteurs, comme le remarquent Garnier et Ricard (2006 : 10), d'un pari sur les dynamiques sociales. Avec l'urbanisation la dépendance envers les missionnaires s'affaiblit. Ainsi, le journaliste, pédagogue et politicien sud-africain Jabavu, qui avait été éditeur d'un organe de la presse missionnaire *Isigidimi*, se sépara de la mission pour lancer dès 1884 sa propre feuille, *Imvo zabatsundu (Native Opinion)*, de façon à pouvoir exprimer ses vues politiques sans contrainte (Sévry 2009 : 79)<sup>9</sup>. Peu à peu, une littérature écrite authentique prenait son essor en se dégageant des carcans imposés par les missionnaires, stimulée par ailleurs par l'expansion du système éducatif consécutif à la proclamation de l'Union sud-africaine en 1910, une fois achevée la guerre « sud-africaine » (ci-devant guerre Anglo-Boer)<sup>10</sup>. Cette période correspond au « moment colonial » de la chronologie de Garnier et Ricard (2006). Les subventions à l'éducation scolaire des Africains dont les missions restaient les principaux pourvoyeurs augmentèrent, alors que l'usage des langues vernaculaires africaines devenait la norme, à l'instar de ce qui avait été mis en place dans la colonie du Natal où depuis 1875 le zoulou était obligatoire dans les écoles fréquentées par les Africains (Behr 1978). Cela eut pour conséquence non négligeable de diffuser considérablement la

---

<sup>9</sup> Jabavu, cela n'est pas sans incidence sur sa position, était aussi en rupture de ban avec ses pairs de l'ANC naissante car il ne rejetait pas le *Land Act* de 1913 (Ndletyana 2008).

<sup>10</sup> Sur la politique de langue dans l'éducation voir entre autres Alexander (1989, 2003), Moyo (2002), Lafon (2012).

littéracie en langues africaines et d'impulser un développement littéraire prometteur. Dès 1921 Jabavu pouvait offrir une recension critique des textes parus dans les quatre langues les plus développées et au poids démographique le plus fort du pays, soit, le xhosa, le sotho, le tswana et le zoulou. La littérature écrite en langues sud-africaines connut ainsi une véritable apogée dans les années 1930. Les auteurs, membres d'une intelligentsia biculturelle naissante, étaient quasiment tous politiquement engagés (Mzamane 1979 ; Sevry 2009) et leurs écrits, tant en anglais qu'en langues africaines, ne laissaient de dénoncer les conditions faites aux Africains, évoquant souvent en contraste la vie traditionnelle précoloniale. L'écrit en langues africaines paraissait pleinement apte à exprimer les luttes des communautés et à les mobiliser<sup>11</sup>. Il n'est pas anodin que trois figures de proue de l'ANC naissante<sup>12</sup>, Sol Plaatje déjà mentionné, Walter Rubusana et John Dube, aient été des écrivains bilingues anglais-sotho, anglais-xhosa et anglais-zoulou respectivement (Maake 1992 : 65). La représentation de cette intelligentsia par Alexander comme des *Blacks Englishmen* au parti pris anglophone et anglophile ne prend pas, semble-t-il, la pleine mesure de la diversité de ses membres (Alexander 2003: 9). Dans les années 1930, le Chef Albert Luthuli, longtemps enseignant à l'école secondaire Adams College de l'*American Zulu Mission*, qui devait devenir le prestigieux président de l'ANC dans les années 1950, avait pu se prononcer sans ambiguïté en faveur de l'utilisation des langues maternelles africaines avant que leur instrumentalisation raciste sous l'apartheid ne l'amène à nuancer sa position (Luthuli 2006 : 21 ; Rich 1995).

*L'effet délétère de l'apartheid*

---

<sup>11</sup> Il exprimait aussi les intérêts commerciaux, comme une étude des réclames en xhosa parues dans *Imvo zabatsundu* le démontre (Dowling 2013).

<sup>12</sup> L'ANC (African National Congress) avait été fondé en 1912 pour rassembler les Africains face au pouvoir colonial.

Mais les graines semées n'eurent pas le loisir d'éclorre. L'écrit en langues sud-africaines se trouva bientôt empêtré dans les rets de la politique linguistique et éducative de l'apartheid. Les élections de 1948 où, à l'exception d'une infime élite africaine ou métisse « assimilée » de la province du Cap, seuls les Européens avaient participé, donnèrent le pouvoir au parti national qui préconisait le « développement séparé » (apartheid). L'éducation était au cœur de son projet. Il échut à Eiselen, fonctionnaire de l'administration du Transvaal, d'élaborer des recommandations sur les modalités de l'éducation destinée aux Africains. Ce dernier, fils de missionnaires d'origine allemande, qui avait grandi en zone rurale, était un anthropologue et un linguiste reconnu, expert du sepedi (sotho du nord) qu'il pratiquait. Il était acquis aux thèses culturalistes en vogue qui assimilaient langue, culture et groupe ethnique, perçues comme immanents. Pour assurer la stabilité sociale et par voie de conséquence le bonheur des intéressés (et aussi cela va sans dire des « patrons » européens), il convenait de préserver la « pureté » des différents groupes ethniques et de leur mode de vie. Ses recommandations, devenues lois en 1954, imposaient aux populations africaines un système éducatif racialisé, connu sous le nom de *Bantu Education*. C'en était fini de la scolarisation multiraciale et du cursus commun, qui avaient cours au moins dans le secondaire. Les Africains, désormais interdits de cité dans les écoles blanches, se voyaient condamnés à une éducation inférieure puisque, dans la société stratifiée envisagée par les thuriféraires de l'apartheid, ils étaient destinés « par nature » aux emplois de basse catégorie et sans prestige<sup>13</sup>. Kros (2010) montre à quel point la *Bantu Education*, loin de n'être qu'une application périphérique de la politique de ségrégation, en constitua l'un des principaux piliers. Dans le même temps, l'accès à l'éducation fut progressivement élargi, de sorte que peu d'enfants africains y échappaient. Avec la mise en place progressive des

---

<sup>13</sup> Certains militants parlaient même de *slave education*.

bantoustans ou *homelands*, la langue parlée devint centrale puisque fondant l'appartenance ethnique et donc le rattachement administratif des individus. Pour les Africains résidant en zone urbaine souvent réticents à se déclarer de telle ou telle ethnie, ce fut souvent la variété qu'ils parlaient qui constitua, aux yeux de fonctionnaires européens, le critère déterminant. Le recours systématique aux langues maternelles dans l'éducation, pour valable qu'il soit pour l'enfant – et le régime ne manqua de se revendiquer de la déclaration de l'Unesco de 1953 sur l'usage des langues maternelles – s'inscrivit donc, pour les Africains, dans le cadre et d'une baisse de niveau et de la balkanisation du pays. En outre, une censure sévère s'appliqua aux textes en langue africaine. Pour mériter leur inscription aux programmes, les productions se devaient, naturellement, d'exclure toute critique, même voilée, de la colonisation et plus encore de l'apartheid, mais aussi d'exprimer une vision statique et essentialiste des cultures africaines, exaltant les valeurs rurales traditionnelles. En outre, dans une période d'un moralisme pesant qui s'appliquait aussi aux ouvrages en langues européennes et aux films (Maake 2000 : 142) au nom de la lutte contre la pornographie, toute allusion aux réalités de la vie, notamment à la sexualité, était bannie.

Comme l'ont relevé de nombreux commentateurs, entre autres N. P. Maake (1992) et Swanapoel (1998), l'impact de la *Bantu Education* sur la littérature en langues africaines fut paradoxal. Il en stimula incontestablement la production par l'extension du marché solvable, les matériaux d'enseignement étant, partiellement au moins, financés par l'État, tout en étouffant toute spontanéité et originalité, au point de rendre les publications en langues africaines à priori suspectes aux secteurs en pointe du combat politique. De fait, les ouvrages en langues africaines de cette période ont la réputation d'être ternes, écrits qu'ils furent pour le marché scolaire contrôlé, leurs auteurs confinés dans un « ghetto culturel », pour reprendre un terme de Sévry (2000 : 92). La censure priva en effet

la littérature en langues africaines de textes enracinés dans les problématiques de l'époque. Cela renforça la position de l'anglais, puisque l'anglais permettait, en publiant à l'étranger, à la fois d'échapper à la censure et d'accéder à un lectorat plus vaste. Les années 1950 furent d'ailleurs celles de l'apogée des productions littéraires anglophones venant d'auteurs africains, ce que l'on a appelé la *Drum Generation* du nom d'un magazine emblématique de la période. La pression politique croissante en eut toutefois raison et nombre d'écrivains africains, comme Es'kia Mphahlele ou Lewis Nkosi, s'exilèrent<sup>14</sup>. Sans nul doute d'autres se découragèrent. Pourtant les contraintes multiples pesant sur la littérature en langues africaines n'empêchèrent pas l'éclosion de quelques chefs-d'œuvre. Un exemple fameux pour ce qui est du zoulou est *Inkinsela yaseMgingudlovu (Le Richard de Pietermaritzburg)* paru en 1961, de l'écrivain et grammairien zoulou Nyembezi, classique qui mérite largement sa place au panthéon sud-africain du roman et qui d'ailleurs reste incontournable dans les programmes scolaires 20 ans après la fin de l'apartheid. L'ouvrage dut toutefois attendre 2008 pour connaître une traduction anglaise, *The Rich Man of Pietermaritzburg* (Nyembezi 2008).

*La littérature en langues sud-africaines manque le rendez-vous de la transformation*

Avec le démantèlement de l'apartheid en 1994, toutes les dispositions explicitement racistes disparurent. Cela s'appliqua naturellement à l'éducation et la *Bantu Education* fut abolie. Le pays, selon le maître mot de l'époque, se transformait. Toutefois la transformation linguistique est restée largement en panne. À propos de la littérature en langues africaines de l'immédiat post-apartheid, Sévry parle ironiquement d'un « silence noir » (2000 : 94). Son

---

14 Es'kia Mphahlele, auteur célèbre de *Down Second Avenue* (1959), narre son exil dans *Wanderers* (1971).



renouveau se heurte en effet à deux obstacles majeurs : le lectorat d'une part, les habitudes et les pratiques, de l'autre. L'un comme l'autre renvoient au système éducatif.

Malgré des dispositions ambitieuses dans la Constitution de 1996 et dans les règlements régentant l'éducation – dès 1996, il est recommandé aux écoles d'enseigner une langue africaine aux fins de communication jusqu'au grade 9, soit, la fin de la 3<sup>ème</sup> – les langues africaines restent incontestablement marginalisées. Au terme de la réglementation actuelle<sup>15</sup>, deux langues, prises parmi les onze langues officielles, sont obligatoires, l'une d'entre elles étant la langue d'instruction. Anglais et afrikaans restent la paire de langues la plus largement enseignée, nonobstant les réalités démographiques et culturelles du pays. Or l'acquisition de la littéracie, qui se produit normalement durant le parcours scolaire, est fondamentale pour la diffusion (et la production) de la littérature écrite.

Effet prévisible sans doute de l'abolition des barrières raciales et de la privatisation partielle des établissements, on assiste depuis 1994 à une véritable ruée des élèves africains de familles disposant de revenus monétaires au moins modestes, vers les écoles anciennement réservées aux Européens ou aux Asiatiques (On parle d'écoles anciennement modèle-C). Ces écoles, qu'elles soient entièrement privées ou relevant du système public, exigent des frais de scolarité, qu'elles fixent de façon quasi-souveraine. Elles sont perçues comme fonctionnelles. Elles scolariseraient environ 30% de l'effectif total, toutes « races » comprises. Dans leur immense majorité, et malgré les injonctions des pouvoirs publics, réitérées en 2013, elles n'offrent aucune langue africaine, à aucun titre,

---

<sup>15</sup> En 2013, le ministère a stipulé qu'une langue africaine devrait être enseignée à partir de 2015 dans toutes les écoles. La même année, l'Université de KwaZulu-Natal (UKZN) a rendu une connaissance minimum du zoulou obligatoire pour obtenir un diplôme. Mais ces mesures sont trop récentes pour qu'on puisse juger de leur impact.



s'appuyant sur la disposition législative qui charge le comité d'établissement (*School Governing Body*) de définir la politique de langue. L'afrikaans, ou plus rarement l'anglais dans le cas des quelques écoles enseignant en afrikaans, est alors la seconde langue.

Les langues africaines, en revanche, figurent pleinement dans les écoles qui relevaient autrefois de la *Bantu Education*, soit, les écoles des townships et des zones rurales appauvries des anciens Bantoustans, ainsi que celles édifiées récemment dans ces mêmes zones, que j'appelle, faute d'un terme reçu, « écoles ordinaires ». Elles servent en principe de langue d'instruction durant les trois premières années puis y sont enseignées comme matière, jusqu'à l'examen final de sortie de secondaire, le *matric* (Lafon 2012). Ces écoles sont largement vues comme dysfonctionnelles – manque de moyens, classes surchargées, faible professionnalisme des enseignants, indiscipline, violence, qualité de l'enseignement sujette à caution, etc.

Les résultats au *matric* (équivalent du baccalauréat) confirment amplement cette dichotomie, puisque seul un nombre infime d'écoles ordinaires peuvent rivaliser avec les écoles ex-modèle C (Bloch 2009 : 59). Les choix des parents se voient pleinement justifiés. Qui ne ferait son possible pour assurer l'avenir de sa progéniture ? Et cette situation a une autre conséquence pernicieuse. L'utilisation des langues africaines est devenue constitutive de la dichotomie qui divise les établissements, ce qui renforce le stigmate négatif qui déjà la grève. Non seulement les langues africaines ne sont pas jugées pertinentes pour la vie moderne et ne relèvent au mieux que du champ personnel et affectif, mais elles sont associées, à travers les écoles dysfonctionnelles, à l'échec scolaire, sinon à la délinquance. C'est d'ailleurs un argument souvent avancé par les directeurs d'écoles ex-modèle C accueillant des élèves africains qu'introduire une langue africaine revient à ouvrir la porte aux comportements déviants qui, dans la représentation dominante,

caractérise la jeunesse des townships. L'utilisation des langues africaines dans l'éducation reste donc largement tributaire de l'ombre portée de l'apartheid.

Cela obère à plusieurs titres l'avenir de la littérature en langues africaines. Contrairement à la période antérieure, une partie notable de la jeunesse africaine, celle qui a fréquenté les écoles ex-modèle-C, n'étudie pas formellement de langue africaine. L'expérience montre que, même si ces jeunes conservent en général une connaissance orale des langues africaines, ils n'ont pas accès à l'écrit et ne sont donc pas familiers avec la littérature. Pourtant c'est essentiellement parmi ce contingent, issu de milieux plus aisés, que pourrait émerger un public susceptible d'acheter, de lire, de commenter et de faire évoluer la littérature. Quant à la jeunesse formée dans les écoles ordinaires, il ne semble pas que, dans sa majorité, elle ait acquis des habitudes de lecture, pas plus d'ailleurs en anglais qu'en langue africaine. La chute considérable des crédits affectés aux bibliothèques scolaires après 1994, déplorée par Van der Merwe (2001 : 128) a joué un rôle. Les contenus d'ailleurs ne le favorisent pas. Selon Khuboni *et al.* (2013) les manuels en langue africaine sont intellectuellement moins stimulants et plus routiniers que leurs équivalents en anglais. Loin de faire appel à la richesse culturelle des langues africaines, en partie parce que leur instrumentalisation durant l'apartheid continue de les rendre suspectes, il s'agit souvent de traductions mal adaptées d'ouvrages anglais ; lorsque ce sont des œuvres originales, il est souvent difficile de déceler une inspiration quelconque (Maake 2000 : 128).

Et il y a l'épineuse question des normes ou variétés de référence, qui renvoie à l'œuvre linguistique des premiers missionnaires et administrateurs coloniaux. Pour des raisons qui n'avaient pas toujours à voir avec une rationalité linguistique, les missionnaires linguistes avaient tantôt regroupé tantôt séparé des parlers proches. Si la proximité entre les langues nguni (xhosa et zoulou

essentiellement) avait été reconnue d'entrée de jeu, avalisée par un comité commun qui dessina des orthographes compatibles, il n'en alla pas de même pour le groupe sotho-tswana. Là, les hasards des implantations missionnaires et la distance entre celles-ci se conjuguèrent à la compétition entre les congrégations et les individus et à l'esprit de clocher pour maintenir des graphies profondément distinctes, y compris pour des parlers très proches et mutuellement intelligibles. Les avatars des divisions administratives vinrent conforter cette tendance qui fut aggravée sous l'apartheid. Les efforts de rapprochements orthographiques dans les années 1930 firent long feu. Dans la perspective de la constitution des Bantoustans, il fallait que chacun de ces territoires disposât d'une variété langagière propre, autant dissemblable des autres que possible. Pour ce faire, en 1961, les comités linguistiques communs de l'ère antérieure, désormais placés sous la tutelle du ministère en charge de la *Bantu Education*, furent scindés. Apparurent, à mesure de la proclamation des territoires, autant de comités particuliers : trois, puis quatre (xhosa, zoulou, ndebele puis swati) pour les langues nguni, trois (tswana, sesotho, pedi) pour le groupe sotho-tswana, auxquels s'ajoutèrent les comités venda et tsonga. Ces comités, actifs en terminologie, s'attachèrent à maximaliser les divergences entre langues proches en proposant systématiquement des termes différents. Par ailleurs, les comités adoptèrent une optique puriste qui ignorait les réalités des échanges linguistiques dans les zones urbaines où, du fait de l'exode rural, les langues se mélangent et se réinventent constamment. Ces positions, relayées dans le curriculum, contribuèrent à ancrer la carte linguistique dans les institutions comme dans les représentations. Puisque les comités définissaient souverainement les normes linguistiques, les auteurs, pour voir leur ouvrage retenu (Heugh 2000 : 104) n'avaient d'autre choix que d'obtempérer. D'où l'emploi d'une langue figée, reflétant un canon outrepassé et aussi de termes artificiels forgés pour rendre les nouvelles réalités. On peut parler de variétés livresques ou scolaires. Garnier et Ricard

(2006 : 20) considèrent que, ne pouvant s'appuyer sur une tradition établie, les auteurs africains contribuent souvent à la fixation d'une langue fluide. Cette analyse ne reflète pas le cas des langues munies de comités à pouvoir décisionnaire. Or, si les comités ont été renouvelés, le particularisme et le purisme paraissent s'être largement maintenus, comme le réalisa à son grand dam Alexander lors de l'instauration de la démocratie. La reprise par Alexander d'une proposition émise par Nhlapho dans les années 1940 (Nhlapo 1944, 1945) d'harmonisation orthographique à l'intérieur des groupes nguni d'une part et sotho-tswana de l'autre déclencha une durable levée de boucliers. Alors que se font jour des revendications d'autonomie linguistique, au sein notamment de la nébuleuse du sotho du nord (sepedi), l'harmonisation orthographique du sotho-tswana est bloquée par l'irréductibilisme du Lesotho, le royaume voyant dans la pérennisation de sa graphie historique la garantie symbolique de son indépendance vis-à-vis du puissant voisin. Tout cela maintient, malgré la similarité indéniable des langues, la parcellisation du marché potentiel, déjà modeste.

Malgré certaines avancées dans les domaines administratifs, le développement terminologique, indispensable pour que les langues africaines puissent se voir employées dans les domaines modernes, des sciences à la banque, est en panne. Dans les sciences en particulier, des polémiques byzantines continuent d'opposer puristes, qui veulent des termes « indigènes », aux pragmatiques, ouverts aux emprunts, alors que les comités *ad hoc* et Pansalb ne parviennent à se faire entendre. Sans une action forte des pouvoirs publics, on ne perçoit ici aucune issue.

Pendant que les langues écrites stagnent, ce sont des variétés mixtes orales qui se répandent parmi la jeunesse urbanisée, jouant un rôle puissant de marqueurs identitaires. Ces variétés sont caractérisées par des influences mutuelles à tous les niveaux et le recours systématique aux emprunts à l'anglais. On distingue le zoulou

urbain du Gauteng, le sotho de Pretoria, etc., ainsi que des parlers au statut incertain – langues autonomes ou registres d’une langue standard ? – tels le *tsotsitaal*, langue des gangs des townships du Gauteng basé sur l’afrikaans, l’*isicamtho*, basé lui sur le zoulou urbain, et d’autres<sup>16</sup>. Cette fluidité met à mal la conception des langues comme des univers fermés. Ces koinès modernes tendent, depuis environ une cinquantaine d’années, à devenir les langues principales des townships. Ne disposant d’aucune reconnaissance officielle, non standardisées, rarement écrites, ces variétés instables varient d’un quartier à l’autre sans nécessairement mettre en cause l’intercompréhension. Certaines observations suggèrent que ces « interlectes » seraient devenus langues maternelles de jeunes, qui, avant les apprentissages formels de l’école, ne distingueraient pas une langue de l’autre<sup>17</sup>. Mais le purisme en vigueur, défendu par les autorités traditionnelles gardiennes autoproclamées des temples linguistiques, exclut l’usage officiel de ces variétés urbaines. Ainsi en 2003 le roi zoulou s’offusqua du jingle introduit par la chaîne 1 de la SABC (radio-télévision nationale), *yamampela*, expression mixte sotho-zoulou (« *zutho* » comme dirait le Président Zuma<sup>18</sup>) alors que la forme propre en zoulou est *ngempela* (en réalité). Subséquemment le jingle disparut. De même des protestations récurrentes du comité sotho lorsque les parlers des jeunes des townships reçoivent droit d’onde. Cette attitude frileuse trahit naturellement une méfiance de l’establishment vis-à-vis des jeunes urbanisés, par hypothèse irrespectueux des autorités traditionnelles et au mode de vie licencieux. Cela n’empêche pas le recours

---

16 Une tendance actuelle serait de subsumer l’ensemble de ces phénomènes sous l’appellation de *tsotsitaal*.

17 Je dois ces vues à Pierre Aycard, qui a mené des recherches à Soweto.

18 Durant un meeting de campagne à Soweto, Jacob Zuma s’efforça de s’exprimer dans la variété mixte locale qu’il qualifia de « *zutho* » (zoulou-sotho). Jacob Zuma, tranchant avec son prédécesseur immédiat, n’hésite pas à utiliser sa propre langue – le zoulou – dans des circonstances officielles. Il mena une partie de sa campagne électorale de 2007 en zoulou.



occasionnel à des traits issus de ces variétés dans les publicités, comme le constate Dowling (2013), mais ces audaces restent circonscrites.

Sans que cela soit inscrit dans la pierre, les instances établissant les normes languagières attendues aux examens exigent le respect des canons établis. Les langues africaines souffrent ainsi d'une réputation de difficulté, en particulier pour les élèves originaires des townships dont la variété est éloignée des langues standard. Des recommandations récentes de souplesse lors des corrections n'ont pas vraiment modifié la donne. Paradoxalement, les élèves africains optent souvent pour l'afrikaans réputé plus facile à l'examen que leur propre langue...

Sur le fond, la censure politique n'est, évidemment, plus, et l'on peut en théorie aborder tout sujet. Reste toutefois une censure morale implicite comme en témoignait feu Mpe, auteur de *Welcome to our Hillbrow* (2001), qui constatait que, s'il peut évoquer de façon crue les relations sexuelles dans un texte en anglais, cela ne serait pas admis en sepedi (Mpe & Seeber 2000 : 33).

On conçoit dans ce contexte que les auteurs souhaitant malgré tout s'exprimer en langues africaines ne se sentent pas linguistiquement libres, car, malgré la résurgence de prix littéraires, le seul débouché réel de la littérature en langues africaines reste le marché prescrit des écoles. On tarde donc à voir émerger des pratiques écrites performantes, ambitieuses et innovantes. Au contraire, nombre de textes contemporains paraissent englués dans le passé. Le renouveau de la littérature écrite en langues africaines dépend sans doute d'une rupture avec la période immédiatement antérieure, tant sur le fonds que sur la forme.

## **La contribution de la traduction**



Pourquoi, dans ce contexte, traduire ? Tout d'abord, dès lors, bien sûr, qu'un texte présente des qualités incontestables de fonds, de structure narrative, de véracité, il n'est pas juste d'arguer des défauts mineurs qu'il peut présenter pour surseoir à la traduction. Ce qui peut apparaître comme un manque d'originalité, une certaine naïveté voire un didactisme scolaire, ainsi qu'une préciosité dans l'expression, s'efface quand le texte est replacé dans le cadre général de l'histoire de cette littérature. En outre, il faut prendre garde à ne pas succomber à une vision eurocentrée de la littérature, comme le dénoncent Chinweizu, Onwuchekwa et Ihechukwu (1980 : 84). C'est dans ce paysage que se situe, pour le sociolinguiste que je crois être, la problématique d'une traduction d'un texte littéraire zoulou contemporain. Outre l'intérêt propre du texte il s'agit *aussi* de tenter d'apporter une contribution, pour modeste qu'elle soit, au développement de cette littérature et par là, des langues elles-mêmes. Bernard Mouralis a rappelé, après Césaire (Garnier & Ricard 2006 : 228), qu'il n'y a pas de promotion des langues sans leur usage à l'écrit et qu'il n'y a pas d'usage écrit ambitieux sans littérature.

Comment la traduction peut-elle contribuer au développement de la littérature en langues sud-africaines ? À l'évidence, elle ne peut qu'encourager les vocations. Une telle démarche m'apparaît en effet cruciale pour rehausser le statut de la littérature en langues africaines aux yeux de ses lecteurs comme des auteurs actuels et à venir, particulièrement dans une période où la globalisation tend, comme jamais, à étouffer le local, et où, plus encore qu'autrefois, l'anglais apparaît comme la seule langue dont la maîtrise à l'écrit importe. Elle montre qu'écrire en langues africaines n'est pas synonyme d'enfermement culturel non plus que de condamnation à un marché étriqué. Et il est important, pour banaliser ce type d'entreprise, que les traductions ne soient pas opérées par les auteurs eux-mêmes. Plus que de traduction, il s'agit alors plutôt

d'adaptation, voire d'une autre version<sup>19</sup>. La traduction par traducteurs est d'ailleurs la règle pour la plupart des littératures. On conçoit, dans cette perspective, que réaliser une telle traduction puisse faire partie des objectifs, sinon du devoir moral au titre de la restitution, d'un chercheur attaché à la promotion des langues africaines, dès lors qu'il a développé la capacité de le faire.

Un regard extérieur critique peut également inciter les auteurs à repenser leur propre pratique en rendant leurs ouvrages accessibles à la critique et par là en s'ouvrant à de nouvelles influences.

## **Conclusion**

Les littératures en langues sud-africaines disposent d'un formidable potentiel, tant sur le plan du fonds que de la forme. Désormais affranchies des contraintes de l'apartheid, elles peuvent transmettre, dans des termes authentiques, dépassant les limitations que charrie l'usage d'une langue seconde, les expériences et les ressentis multiples des diverses communautés qui ensemble constituent le pays, et qui offrent un univers multiple et fascinant. En outre, la richesse et la diversité des situations linguistiques ouvrent la voie à des écritures profondément novatrices. Il importe de réinventer les pratiques de sorte que cette littérature s'émancipe enfin des circonstances utilitaires de son émergence en renouant avec la période faste des années 1930 et en clôturant la parenthèse de l'apartheid. Ce renouveau devrait aussi amener au dépassement des thématiques ancrées dans les tribulations des communautés éponymes. Pourquoi un roman composé en zoulou ou en sotho, etc., ne porterait-il pas, par exemple – place à l'actualité – sur les affres des familles divisées par les guerres fratricides au Rwanda ou au Mali, les angoisses des jeunes filles afghanes prises entre deux

---

<sup>19</sup> Citons parmi de nombreux exemples *Wizard of the Crow* (2007), de Ngugi, publié d'abord en gikuyu puis traduit par l'auteur lui-même.

cultures, le courage des manifestants de la place Maydan ou le patriotisme des Criméens, ou encore, plus proche du centre, les doutes et les hésitations de certains des agents de l'apartheid ?

Ainsi cette littérature pourra-t-elle (re)prendre son essor, déjouant toute censure, politique, morale ou linguistique, et les langues qui la portent pourront-elles assumer pleinement le rôle qui leur revient dans la société sud-africaine d'aujourd'hui. Si des débouchés rémunérateurs s'y ajoutent, la validité de la démarche se trouvera pleinement confirmée et la partie, sans doute, sera en voie d'être gagnée.

### Ouvrages cités

- Alexander, Neville. 1989. *Language Policy and National Unity in South Africa/Azania. An Essay*. Cape Town : Buchu Books.
- 2000. « Key Issues in Language Policy for Southern Africa ». In : Trewby, Richard & Fitchat, Sandra (Eds.). *Language and Development in Southern Africa. Making the Right Choices*. Namibia : Gamsberg Macmillan. 9-22.
- 2003. *Politique linguistique éducative et identités nationales et infranationales en Afrique du Sud*. Strasbourg : Conseil de l'Europe.
- 2011. « After Apartheid : The Language Question ». In : Shapiro, Ian & Tebeau, Kahreen (Eds.). *After Apartheid. Reinventing South Africa?* Charlottesville: University of Virginia Press. 311-331.
- Behr, Abraham Leslie. 1978. *New Perspectives in South African Education*. Durban : Butterworths.
- Bloch, Graeme. 2009. *The Toxic Mix. What's Wrong with South Africa's Schools and How to Fix It*. Cape Town : Tafelberg.
- Chapman, Michael & Daymond, Margaret J. 1986. *Literature in South Africa Today*. Pietermaritzburg : University of Natal Press.
- Chinweizu, Jemie Onwuchekwa & Madubuike, Ihechukwu. 1980. *Toward the Decolonisation of African Literature. African Fiction and Poetry and Their Critics*. London: KPI.
- Couzens, Tim. 2003. *Murder at Morija*. Johannesburg : Random House.
- Cuthbertson, Greg. 1989. « Van Der Kemp and Philip : The Missionary Debate Revisited ». *Missionalia*, 17.2 : 77-94.

- Dowling, Tessa. 2013. « “Hola, My New Cherry!” Two Case Studies of isiXhosa Advertising in Print Media ». *S. Afr. J. Afr. Lang*, 33.2: 173-88.
- Dube, John Langalibalele. 2008 [1951]. *Jeje, the Body-Servant of King Shaka*. Johannesburg : Penguin.
- Elbourne, Elizabeth. 1991. « Concerning Missionaries : The Case of Van Der Kemp ». *Journal of Southern African Studies*, 17.1: 153-64.
- Fauvelle-Aymar, François-Xavier. 2006. *Histoire de l’Afrique Du Sud*. Paris : Seuil.
- Fuze, Magma. 1979. *The Black People and Whence They Came, a Zulu View [Abantu Abamnyama Lapa Bavela Ngakona]*. Pietermaritzburg : University of Natal Press.
- Garnier, Xavier & Ricard, Alain (Dir.). 2006. *Itinéraires et contacts des cultures*, 38 (*L’Effet roman. Arrivée du roman dans les langues d’Afrique*). Paris : L’Harmattan.
- Gérard, Albert. 1976. « Introduction aux littératures de l’Afrique noire ». In : Salmon, Pierre (Dir.). *L’Afrique Noire. Histoire et culture*. Bruxelles: Meddens : 149-73.
- Graff, Harvey J. 1987a. *The Labyrinths of Literacy. Reflections on Literacy Past and Present*. London/New York : Falmer Press.
- 1987b. *The Legacies of Literacy. Continuities and Contradictions in Western Culture and Society*. Bloomington : Indiana University Press.
- Guy, Jeff. 2002. *The View across the River. Harriette Colenso and the Zulu Struggle against Imperialism*. Charlottesville/Oxford : University Press of Virginia.
- Heugh, Kathleen. 2002. « Multilingual Voices Lost in Monolingual Texts and Messages ». In : Féral, Claude (Ed.) *Writing in South Africa After the End of Apartheid*. Saint-Denis de La Réunion : Université de la Réunion.
- Hofmeyr, Isabel. 2004. *The Portable Bunyan. A Transnational History of The Pilgrim’s Progress*. Johannesburg: Wits University Press.
- Jabavu, Davidson D.D.T. 1921. *Bantu Literature. Classification and Reviews*. Lovedale: Book Department.
- Khuboni, Fikile *et al.* 2013. « Textbooks as Crafted Representational Objects : A Comparative Analysis of Grade 7 Home Language Textbooks for isiZulu, Sepedi, Sesotho, Afrikaans and English ». *Southern African Linguistics and Applied Language Studies*, 31.2 : 235-249.
- Kros, Cynthia. 2010. *The Seeds of Separate Development. Origins of Bantu Education*. Pretoria : Unisa Press.
- Lafon, Michel. 2004. « De la diversité linguistique en Afrique du Sud : comment transformer un facteur de division en un outil de construction nationale ? » In : Guillaume, Philippe, Pejout, Nicolas & Wa Kabwe-

- Segatti, Aurélia (Dir.). *L'Afrique du Sud, dix ans après, transition accomplie ?*. Paris : IFAS/Karthala. 215-247.
- 2012. « Se payer d'intention : en Afrique du Sud, malgré un discours ambitieux, la transformation linguistique de l'école est en panne et les inégalités héritées demeurent ». In : Bianchini, Pascal, De Suremain, Marie-Albane & Labrune-Badiane, Céline (Dir.). *L'École en situation postcoloniale*. Paris : L'Harmattan : 183-216.
- Luthuli, Albert. 2006. *Let My People Go. The Autobiography of Albert Luthuli*. Cape Town : Tafelberg.
- Maake, Nhlanhla P. 1992. « A Survey of Trends in the Development of African Language Literatures in South Africa : With Specific Reference to Written Southern Sotho Literature c1900-1970s ». *African Languages and Cultures* 5.2 : 157-188.
- 2000. « Publishing and Perishing Books. People and Reading in African Languages in South Africa ». In : Evans, Nicholas & Seeber, Monica (Eds.). *The Politics of Publishing in South Africa*: London : Holger Ehling: 127-59.
- Mngadi, Mathews Jabulani. 1996. *Asikho Ndawo Bakithi*. Pietermaritzburg: Shuter & Shooter.
- Moyo, Themba. 2002. « Mother Tongues vs an Excolonial Language as Media of Instruction and the Promotion of Multilingualism : The South African Experience ». *South African Journal of African Languages*, 2 : 149-60.
- Mpe, Phaswane. 2001. *Welcome to Our Hillbrow*. Pietermaritzburg: University of Natal Press.
- Mpe, Phaswane & Seeber, Monica. 2000. « The Politics of Book Publishing in South Africa. A Critical Overview ». In : Evans, Nicholas & Seeber, Monica (Eds.). *The Politics of Publishing in South Africa*. Pietermaritzburg: University of Natal Press. 15-42.
- Mphahlele, Es'kia. 1959. *Down Second Avenue*. London: Faber & Faber
- 1971. *The Wanderers*. New York: Macmillan.
- Msimang, C. T. 1986. *Folktale Influence on the Zulu Novel*. Pretoria/Johannesburg : Acacia.
- Mzamane, M. 1979. « Literature and Politics among Blacks in Southern Africa ». *Pula, Botswana Journal of African Studies*, 1.2 : 123-145.
- Ndletyana, Mcebisi. 2008. *African Intellectuals in 19th and Early 20th Century South Africa*. Cape Town : HSRC.
- Ngugi wa Thiong'o. 2007. *Wizard of the Crow. A Translation from Gikũyũ by the Author*. London : Vintage.
- Nhlapo, Jacob M. 1944. *Bantu Babel. Will the Bantu Languages Live ?*. Cape Town: The African Bookman.



- 1945. *Nguni and Sotho. A Practical Plan for the Unification of the South African Bantu Languages*. Cape Town: The African Bookman.
- Ntuli, D.B. & Swanapoel, C.F. 1993. *Southern African Literature in African Languages. A Concise Historical Perspective*. Pretoria : Acacia.
- Nyembezi, Sibusiso. 1994 [1961]. *Inkinsela YaseMgungundlovu*. Pietermaritzburg : Shuter & Shooter.
- 2008. [1961. *Inkinsela YaseMgungundlovu*]. *The Rich Man of Pietermaritzburg*. Laverstock: Aflame books.
- Oppland, Jeff. 2006. « USamson [Samson] de Samuel Mqhayi (xhosa, 1906) : Querelles autour d'un premier roman ». In : Garnier, Xavier & Ricard, Alain (Dir.). 2006. *Itinéraires et contacts des cultures*, 38 (*L'Effet roman. Arrivée du roman dans les langues d'Afrique*). Paris : L'Harmattan : 47-53.
- Ricard, Alain. 2004. *The Languages and Literatures of Africa*. Oxford: James Currey.
- Rich, Paul. 1995. « Albert Luthuli and the American Board Mission in South Africa ». In : Bredekamp, Henry & Ross, Paul. *Missions and Christianity in South African History*. Johannesburg : Wits Univ Press. 189-209.
- Sévry, Jean. 1991. *Chaka, empereur des Zoulous : histoire, mythes et légendes*. Paris : L'Harmattan.
- 2000. « L'heure des bilans : les littératures de l'Afrique du Sud et leurs problèmes de communication". In : Féral, Claude (Ed.) *Writing in South Africa After the End of Apartheid*. Saint-Denis de La Réunion : Université de la Réunion. 77-98.
- 2009. *Littératures d'Afrique du Sud*. Paris : Karthala.
- Swanapoel, C.F., 1998. « African-Language Writing and the Center-Margin Debate ». *South African Journal of African Languages*, 18-1 : 18-22.
- Van der Merwe, Annari. 2001. "Did the First Democratic Elections of 1994 Also Democratise South African Publishing and Litterature ?". *Alizés*, 21 : 123-36.